



# **CREUSE GRAND SUD**

Communauté de Communes

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Conseillers en exercice | 45 |
| Présents                | 27 |
| Nombre de pouvoirs      | 10 |
| Votants                 | 37 |

## **DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté**

**N° 2025 – 026**

### **AFFECTATION DES RESULTATS – SPANC**

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de vingt-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 27 mars 2025.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs**

Gisèle ANTON (Suppléante Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS (à partir de 18h30 au point A.3) ; Philippe COLLIN (à partir de 18h10 au point information délibérations du Bureau) ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN.

#### **ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs**

Stéphane DUCOURTIOUX à Jean-Pierre LANNET ; Isabelle DUGAUD à Jacques MOUTARDE ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Valérie BERTIN ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Philippe LEFAURE à Alain ROULET ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Pascal MERIGOT à Pierrette LEGROS ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

#### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs**

Nadine HAGENBACH ; Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Marie-Françoise HAYEZ ; Bernard ROUGIER ; Annick BAUCULAT ; Jacques BŒUF, Roger FOUGERON.

Philippe ESTERELLAS (jusqu'à 18h30 au point A.3).

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250410-2025\_026-DE

*Denis PRIOURET présente le rapport suivant.*

Constatant que le Compte Administratif du budget annexe du SPANC présente :

|  |                     |
|--|---------------------|
| 1. un excédent cumulé de fonctionnement de : | <b>21 484,68 €</b>  |
| 2. un déficit cumulé d'investissement de :   | <b>- 1 836,98 €</b> |
| 3 un déficit des restes à réaliser de :      | <b>0,00 €</b>       |
| 4 soit un besoin de financement de :         | <b>- 1 836,98 €</b> |

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 37**

**Adopté à l'unanimité**

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement (1) comme suit :**

- à titre obligatoire : au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (4), la somme de 1 836,98 €**
- le solde disponible (1-4), soit 19 647,70 €, sera affecté comme suit :**
  - en affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : 0,00 €**
  - en excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 19 647,70 €**

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

